

Mes Chers Confrères et Consoeurs,

Je suis fière et enthousiaste de me présenter, pour la seconde fois, au Conseil de l'Ordre de notre Barreau sous les couleurs de l'Union des Jeunes Avocats de Nanterre (UJAN) aux côtés de mon binôme, Pascal Delignières, Directeur Associé au sein du Cabinet FIDAL, spécialiste en droit du travail et membre du Conseil de l'Ordre à mes côtés depuis 3 ans.

Depuis mon élection au Conseil de l'Ordre en novembre 2017, j'ai pu œuvrer aux côtés des Bâtonniers Pierre-Ann Laugery et Vincent Maurel pour défendre les confrères et participer aux différents projets du Barreau.

Avocate au Barreau des Hauts de Seine depuis ma prestation de serment en 2010, j'ai fondé mon cabinet en octobre 2014 à SURESNES dans lequel j'exerce aux côtés de deux consœurs en droit pénal, en droit des mineurs et en droit de la famille.

Depuis plusieurs années, je suis membre de la Commission pénale et de la Commission mineurs du Barreau, de laquelle je suis désormais et depuis près d'un an la vice-présidente aux côtés d'Isabelle Clanet Dit Lamanit.

Ancienne secrétaire de la Conférence (Rentrée 2012), j'ai participé activement et pendant plusieurs années à la mise en valeur de l'éloquence au sein de l'Association des Secrétaires et Anciens Secrétaires de la Conférence.

Membre de l'Union des Jeunes Avocats depuis 2013, j'ai exercé diverses fonctions au sein du bureau de l'Association laquelle a pour objet l'entre-aide, la solidarité et l'assistance des jeunes confrères dans leur exercice professionnel. Engagée également au sein de la Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats (FNUJA) depuis 2014, je suis investie au sein de plusieurs Commissions (Commissions Pénale, Internationale, Égalité et Mineurs) – Commission Mineurs que je co-préside depuis deux ans.

Membre de la troupe de la Revue du Barreau et de l'UJA de NANTERRE depuis 2014, j'ai à cœur de participer à cet évènement festif et impertinent, dans la joie mais aussi avec la détermination nécessaire à la mise en œuvre d'un tel projet.

Riche de toutes ces expériences, j'ai aujourd'hui plus encore qu'hier l'intime conviction que notre profession est à la croisée des chemins et que de nombreux combats doivent être menés pour préserver la beauté et la spécificité de notre serment et de notre robe.

Je souhaite continuer mon travail au sein du Conseil de l'Ordre du Barreau des Hauts de Seine et espère votre soutien lors des prochaines élections des 24 et 25 novembre 2020.

Votre Bien Dévouée Consoeur,

Ariane ORY-SAAL